

POUR LA VENTE

Montants TTC (TVA à 20%), calculés sur le montant de la transaction réalisée

IMMEUBLE

pour les ventes jusqu'à	50 000 €	:	4000€ TTC
pour les ventes de	50 000 € à 100 000 €	:	5000€ TTC
pour les ventes au-delà de	100 000 €	:	5% TTC maximum

TERRAINS ET FONDS DE COMMERCES

pour les ventes jusqu'à	38 000 €	:	4000€ TTC
pour la part comprise de	38 001 € a 45 000 €	:	4500€ TTC
pour la part comprise de	45 001 € a 53 000 €	:	11% TTC maximum
pour les ventes supérieures à	53 000 €	:	10% TTC maximum

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

POUR LA GESTION / LOCATION

Honoraires de location vide / meublée / étudiante

(recherche de locataire, bail et état des lieux)

	Bailleur	Locataire
Constitution de dossier et rédaction	10 € / m ²	10 € / m ²
Etat des lieux	3 € / m ²	3 € / m ²

Honoraires de gestion locative

Baux d'habitation

6 % HT des loyers et charges encaissés (soit 7.20 € TTC)

Baux commerciaux

10 % HT des loyers et charges encaissés

Assurance Garantie des loyers

3% des loyers + charges

POUR LA GESTION / LOCATION

Sur devis